
ACADÉMIE FRANÇAISE.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU JEUDI 23 JUILLET 1863.

PROGRAMME DES PRIX DÉCERNÉS.

PRIX D'ÉLOQUENCE.

L'Académie avait maintenu au concours, pour sujet du prix d'éloquence : *une Étude littéraire sur le génie et les écrits du cardinal de Retz.*

Le prix a été partagé également entre le discours inscrit sous le n° 12, portant pour épigraphe :

« L'envie de parler de nous, et de faire voir nos défauts du côté que nous
« voulons bien les montrer, fait une grande partie de notre sincérité. »

LA ROCHEFOUCAULD. — Maxime 383.

(20)

dont l'auteur est M. TOPIN, receveur de l'enregistrement et des domaines à Aigues-Mortes (Gard),

et le discours inscrit sous le n° 15, portant pour épigraphe :

« Retz jeta dans la langue française la verve et le mouvement de son imagination impétueuse. »

M. VILLEMAIN.

dont l'auteur est M. Joseph MICHON, docteur ès lettres, docteur en médecine, licencié ès sciences.

Deux mentions honorables ont été accordées :

1° Au discours inscrit sous le n° 16, portant pour épigraphe :

« *Si aliqua contempsisset, si non parum concupisset, si non omnia sua amasset.* »

QUINTILIEN, Inst. orat., liv. X, ch. 1.

dont l'auteur est M. BELIN, répétiteur au lycée Charlemagne ;

2° Au discours inscrit sous le n° 26, portant pour épigraphe :

« Cet homme singulier s'est peint dans ses mémoires avec un air de grandeur, une impétuosité de génie, et une inégalité qui sont l'image de sa conduite. »

VOLTAIRE. — Siècle de Louis XIV.

PRIX DE POÉSIE.

L'Académie avait proposé pour sujet du prix de poésie à décerner en 1863, *la France dans l'extrême Orient.*

Le prix a été décerné à la pièce de vers inscrite sous le n° 30, et portant pour épigraphe :

« De la lumière ! de la lumière ! encore plus de lumière ! »

Dernières paroles de GOETHE.

dont l'auteur est M. le vicomte Henri DE BORNIER, conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal.

PRIX MONTYON.

PRIX DESTINÉS AUX ACTES DE VERTU.

L'Académie décerne :

Un premier prix de *trois mille francs* :

A *Laurencé GUITTAUD*, à Chambéry, *Savoie* ;

Deux prix, de *mille cinq cents francs* chacun :

A *Jean MILLASSEAU dit DUPUY*, à Thouérac, *Charente* ;

A M. l'abbé *Louis-Jean-Baptiste* REMY, à Saint-Aile, *Seine-et-Marne* ;

Trois premières médailles, de *mille francs* chacune :

A *Eugénie-Albret* SYLVIE, à Payzac, *Dordogne* ;

A la veuve MARTIN, à Angoulême, *Charente* ;

A *Pauline* MÉRET, à Thomery, *Seine-et-Marne* ;

Quinze médailles, de *cinq cents francs* chacune :

A *Jeanne* LEJEUNE, à Dieuze, *Meurthe* ;

A *Jeanne-Marie* ROLLAND, à Morlaix, *Finistère* ;

A *Agathe* SCHARFF, à Metz, *Moselle* ;

A *Adélaïde* SERVÉL, à Cornus, *Aveyron* ;

A *Babette* LEVY, femme LOEB, à Lauterbourg, *Bas-Rhin* ;

A *Marie* BESSON, à Villefranche, *Aveyron* ;

A *Jeanne* QUEUCHE, à Bouzonville, *Meurthe* ;

A *Appoline* TISSERAND, à Toul, *Meurthe* ;

A *Adeline* CLERAMBAULT, rue Monsieur-le-Prince, 39, à Paris ;

A *Anne-Thérèse-Françoise-Julie* RAVIER, à Vauconcourt, *Haute-Saône* ;

A la veuve LEFORT, à Provins, *Seine-et-Marne* ;

A la veuve LECHÂTREUX, à Hardinvâst, *Manche* ;

A *Didière* OUDIN, femme NEVERT, à Saulieu, *Côte-d'Or* ;

A *Marie-Magdelaine* BESNIER, à Piacé, *Sarthe* ;

A *Marguerite-Marie* SEBIRE, à Athis, *Orne*.

PRIX DESTINÉS AUX OUVRAGES LES PLUS UTILES
AUX MOEURS.

L'Académie française décerne deux prix de *trois mille francs* :

- 1° A M. Paul JANET, pour son ouvrage en un volume in-8, intitulé : *Philosophie du bonheur* ;
- 2° A l'ouvrage de feu M^{lle} Eugénie DE GUÉRIN, intitulé : *Journal et Lettres*. 1 vol. in-8° ;

Six médailles, de *deux mille francs* chacune :

- 1° A M. FERRAZ, professeur de logique au lycée impérial de Strasbourg, pour son ouvrage intitulé : *de la Psychologie de saint Augustin*. 1 vol. in-8° ;
- 2° A M. l'abbé BLAMPIGNON, docteur en théologie et docteur ès lettres, pour son ouvrage intitulé : *Étude sur Malebranche, d'après des documents inédits, suivie d'une correspondance inédite*. 1 vol. in-8° ;
- 3° A M. MASTIER, ancien élève de l'École normale, docteur ès lettres, pour son ouvrage intitulé : *Turgot, sa vie et sa doctrine*. 1 vol. in-8° ;
- 4° A M. Charles DE MOUY, pour son ouvrage intitulé : *Don Carlos et Philippe II*. 1 vol. in-12 ;
- 5° A M. François DE LA JUGIE, pour sa traduction en vers : *les Psaumes d'après l'hébreu*. 1 vol. in-12 ;
- 6° A M. le marquis DE BELLOY, pour l'ouvrage intitulé : *Théâtre complet de Térence*, traduit en vers. 1 vol. in-12.

PRIX FONDÉ PAR M. LE BARON GOBERT.

Ce prix, conformément à l'intention expresse du testateur, se compose des neuf dixièmes du revenu total qu'il a légué à l'Académie, l'autre dixième étant réservé pour l'écrit sur l'*Histoire de France* qui aura le plus approché du prix.

Les ouvrages couronnés conservant, d'après la volonté du testateur, les prix annuels jusqu'à déclaration de meilleurs ouvrages, et aucun n'ayant, au jugement de l'Académie, paru dans l'année qui puisse disputer le premier prix à celui qui l'avait obtenu précédemment ;

Le premier prix de la fondation Gobert demeure décerné à M. Camille ROUSSET, auteur de l'ouvrage intitulé : *Histoire de Louvois et de son administration*, etc.

L'Académie décerne le second prix de la même fondation à M. Charles CABOCHE, auteur d'un ouvrage intitulé : *les Mémoires et l'Histoire en France*. 2 vol. in-8°.

PRIX FONDÉ PAR M. BORDIN.

Le prix spécial de *trois mille francs*, fondé par feu M. Bordin, a été décerné, cette année, à M. Ferdinand BÉCHARD, auteur des ouvrages intitulés : *Droit municipal dans l'antiquité*. 1 vol. in-8°; *Droit municipal au moyen âge*. 2 vol. in-8°.

PRIX FONDÉ PAR M. LAMBERT.

Par décision de l'Académie, la récompense honorifique fondée par feu M. Lambert, pour rémunération de travaux littéraires, a été décernée, cette année, à M. Léopold LALUYÉ, auteur de plusieurs ouvrages dramatiques.

PRIX FONDÉ PAR M. ACHILLE-EDMOND HALPHEN.

Le prix triennal de *quinze cents francs* provenant de la fondation faite par feu M. Achille-Edmond Halphen, pour l'auteur d'un ouvrage que, selon les termes de l'acte de fondation, l'Académie jugera à la fois le plus remarquable au point de vue littéraire ou historique, et le plus digne au point de vue moral, est attribué, cette année, à l'ouvrage de feu M. HUGUENIN, intitulé : *Histoire du royaume Mérovingien d'Austrasie*. 1 vol. in-8°.